

Questions orales

[Traduction]

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, dès que les partis d'opposition accepteront de négocier un accord calmement et intelligemment, nous sommes disposés à collaborer avec eux.

[Français]

ON DEMANDE SI UN AUTRE PROJET DE LOI SERA DÉPOSÉ

M. Lorne Nystrom (Yorkton—Melville): Monsieur le Président, est-ce que le ministre est d'accord sur le fait qu'il y a une contradiction entre les déclarations de M. Bouchard, dans Lac-Saint-Jean, pour des raisons politiques, et la réalité ici à la Chambre avec le leader parlementaire adjoint, parce que nous avons fait cette proposition trois fois au leader adjoint à la Chambre, sans résultat? Y aura-t-il un autre projet de loi proposé aux partis de l'Opposition d'ici le 30 juin?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, en ce qui concerne la question, je pense que le vice-premier ministre a déjà répondu, quant au dépôt d'un projet de loi. En ce qui concerne la réalité dans Lac-Saint-Jean, je pense que mon ami serait intéressé de savoir que le ministre Lucien Bouchard, candidat conservateur dans Lac-Saint-Jean, est en train de financer sa campagne électorale, exclusivement selon la formule qui a été mise de l'avant et acceptée par les Québécois, le gouvernement du Québec, et ce depuis maintenant plusieurs années, c'est-à-dire le financement public. Il n'accepte pas des contributions en provenance de corporations ou des syndicats.

Alors, il serait peut-être intéressant pour les néo-démocrates de noter cela.

* * *

● (1450)

[Traduction]

LA SANTÉ

LE RÈGLEMENT SUR L'IRRADIATION ALIMENTAIRE—LE PROCESSUS D'EXAMEN

Mme Mary Collins (Capilano): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Le règlement qui régit l'examen des demandes d'irradiation alimentaire est paru dans la Gazette du Canada cette semaine.

Même si quelques-unes des recommandations du rapport du Comité permanent de la consommation et des corporations se retrouvent dans le règlement, beaucoup sont restées lettre morte.

Étant donné les craintes et le scepticisme du public à l'égard de l'irradiation alimentaire, le ministre reconsidérerait-il une des grandes recommandations de ce rapport voulant que l'on établisse un jury consultatif composé de scientifiques, de représentants des consommateurs et de fonctionnaires qui serait chargé d'examiner les demandes et d'offrir au ministre avis et conseils à leur sujet de manière à rassurer le public quant à la transparence et à l'indépendance du processus d'examen des demandes?

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, la députée a soulevé cette question dans le rapport. Nous l'avons étudiée sérieusement lorsque nous avons répondu au rapport. Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social et, en particulier, la Direction générale de la protection de la santé, compte à son service des chimistes, des nutritionnistes, des microbiologistes, des toxicologistes et d'autres spécialistes, y compris ceux du groupe de la radiation, qui sont chargés de s'occuper de ces questions.

Nous recevons régulièrement avis et conseils de groupes de l'extérieur. Il importe, à mon sens, que le processus de réglementation au sein du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social reste intact.

Je sais que ces points ont déjà été soulevés par la députée et son comité, mais je crois que nous disposons déjà d'un processus consultatif et que nous n'avons pas besoin de lui donner un caractère plus officiel.

* * *

LES TRAVAUX PUBLICS

L'ALLÉGATION DE CORRUPTION

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre et elle a trait à l'administration du ministère des Travaux publics. Hier, au poste de télévision CJOH d'Ottawa, M. Glen Kealy, parrain d'un projet de Micott de 157 millions de dollars pour la construction d'un édifice à bureaux à Hull, a déclaré qu'un «personnage politique haut placé aux Travaux publics a dit que le projet irait de l'avant seulement si je leur offrais un pot-de-vein ou de l'argent».

Étant donné la gravité de ces allégations entendues à la télévision hier à Ottawa, le premier ministre a-t-il eu l'occasion de s'informer à ce sujet? Peut-il dire à la Chambre ce qu'il en pense?

L'hon. Stewart McInnes (ministre des Travaux publics): Monsieur le Président, celui qui a fait cette allégation a dit qu'il en avait parlé à la GRC. Elle enquête sur cette affaire.

[Français]

L'ENQUÊTE DE LA GRC—ON DEMANDE DES PRÉCISIONS

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, la question supplémentaire que j'aimerais poser au gouvernement est la suivante: Est-ce que le gouvernement est donc en mesure de nous dire quel sera le mandat et quels seront les paramètres de cette enquête de la GRC?

[Traduction]

L'hon. Stewart McInnes (ministre des Travaux publics): Fait à noter, monsieur le Président, les parrains du projet ont mis à pied l'auteur de cette allégation. Nous avons cherché à savoir si les Travaux publics étaient mêlés à cette affaire, mais personne n'est au courant du cas soulevé par le député. Je pense qu'il est préférable de laisser la GRC faire son enquête.